

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# Communication du Collège communal lors du Conseil communal du lundi 29 mai 2017

Contact: L.Comminette laurence.comminette@liege.be

**GSM**: 0474/940.149.

Mesdames, Messieurs les journalistes,

## Hommage à Monsieur Jacques Marneffe

Né à Thys le 2 septembre 1938, décédé à Liège le 30 avril 2017.

Professeur de Français et de Latin au Collège Saint-Louis, (fonction qu'il exercera jusqu'en 1988), Jacques Marneffe entra au Conseil communal de Liège en 1971.

Depuis 45 ans, ce fut tour à tour un Conseiller puis un Echevin et à nouveau un Conseiller communal engagé dans la défense de sa Ville et de son action sociale.

Echevin des Affaires sociales de 1989 à 2006, nous retiendrons de lui sa vigilance et son œil averti sur les dossiers présenté au Collège et au Conseil. Travailleur infatigable et minutieux, peu de détails échappaient à son analyse.

Communicatif et soucieux du lien avec le citoyen, Jacques initiera notamment la Commission communale Consultative des Seniors.

Dans un autre registre, Jacques Marneffe était également un fervent défenseur de la collaboration entre les villes. C'est grâce à ses contacts développés et entretenus avec certaines d'entre elles que notre Cité a développé ses relations internationales, ce qui nous place aujourd'hui encore parmi les villes actives dans la coopération.

Particulièrement actif dans nos échanges avec la Ville de Nancy, Jacques sera d'ailleurs élevé au rang de citoyen d'honneur de la ville française.

Personnalité forte, parfois bouillonnante, mais souvent facétieux, Jacques Marneffe a profondément marqué les élus qui ont eu le plaisir d'œuvrer à ses côtés. En gage de remerciement, il reçut d'ailleurs, à l'unanimité de notre Assemblée, le titre d'Echevin Honoraire, en date du 21 mars 2016.

Comme l'a rappelé très récemment, Jean-Maurice Dehousse, Jacques était un négociateur redoutable et un fin connaisseur des nombreuses arcanes de la Ville. Réputé pour sa maîtrise des dossiers, vous vous souviendrez aisément de son acuité dans nos travaux.

Son action syndicale, au sein de l'aile francophone du Syndicat Chrétien de l'Enseignement Libre, lui permit d'exprimer avec la verve que nous lui connaissions son intérêt pour les enseignants, les jeunes et leur avenir.

L'action sociale était bien évidemment au cœur de ses préoccupations et c'est à ce titre, qu'il entama les rapprochements fonctionnels entre la Ville et le CPAS. Dossier délicat à l'époque, il est aujourd'hui évident de mutualiser certaines fonctions.

Mais bien au-delà de son engagement sans faille pour la collectivité, Jacques Marneffe était surtout un époux, un père et un grand-père dévoué à sa famille.

C'est avec beaucoup d'émotion que je présente, au nom des autorités communales liégeoises, nos plus sincères condoléances à son épouse Jacqueline, à ses enfants : Vincent, Laurence, Benoît et Thierry, à ses petits-enfants ainsi qu'à sa famille.

#### Madame Carine Clotuche devient Conseillère communale

Suite au décès du Conseiller CDH Jacques Marneffe, c'est Carine Clotuche qui rejoint le Conseil communal jusqu'au terme de la législature.

Mme Clotuche a déjà assuré le remplacement de la Conseillère Laurence Cuypers durant son congé de maternité du 24/10/2016 au 11/01/2017.

# Une crèche basse énergie de 42 lits à Sainte-Walburge

Le Collège propose au Conseil communal d'adopter la passation du marché de travaux destiné à la construction d'une nouvelle crèche de 42 lits dans le quartier de Sainte-Walburge.

L'accroissement de l'offre en matière de crèche correspond à une réelle attente citoyenne et ces 42 lits supplémentaires seront d'autant plus les bienvenus qu'actuellement, les quartiers de Sainte-Walburge et de Rocourt ne disposent pas de crèche communale. Souhaitant pallier ce besoin, les Echevins Roland Léonard et Pierre Stassart ont dès lors soutenu l'implantation de cette nouvelle infrastructure en cœur de quartier.

Le marché de la future crèche de Sainte-Walburge a été sélectionné dans le cadre d'un concours de projets. Le projet retenu par le comité de sélection a été ainsi qualifié par ce dernier: «Un projet riche, brillant, pertinent, volontaire, franc, intelligent, qui réussit le pari d'être à la fois à l'échelle urbaine et à l'échelle de l'enfant». C'est dire si le lauréat, une association momentanée d'entreprises bruxelloises, a remporté l'adhésion enthousiaste du comité de sélection.

Disposée à l'angle de la place et de la rue Sainte-Walburge, la nouvelle crèche se déploiera principalement sur la place elle-même, dont elle viendra valoriser et vitaliser l'espace. Il s'agira d'un bâtiment d'une superficie de 450 m² répartis sur trois niveaux. Donnant sur la place, l'accès se fera par un jardin intérieur protégé, très accueillant et sécurisant pour les familles. Indépendamment de ce jardin intérieur dont les petits pourront profiter en toute sécurité, notons également que la toiture du bâtiment sera végétalisée.

Aux deux étages, des terrasses constitueront un prolongement harmonieux des espaces intérieurs avec l'implantation de structures ludiques tels que des petites cabanes et des

toboggans. A l'intérieur, les pièces seront agencées de façon à dégager des espaces clairs et modulables notamment par la présence de cloisons mobiles entre les espaces de jeux et les dortoirs. Les matériaux retenus ont été choisis pour leur facilité d'entretien et pour leurs vertus écologiques. La crèche disposera notamment de faux-plafonds en bois et de revêtements de sol en linoléum avec remontées. Il s'agira en outre d'un bâtiment basse énergie. Ainsi, sur la toiture végétalisée seront disposés des panneaux solaires, et les matériaux retenus respecteront le standard d'un bâtiment passif.

Le budget global de la nouvelle crèche est de 1,7 million d'€, subsidié à hauteur de 1,2 million d'€ par le Plan Cigogne et à hauteur de 250.000 € par le Plan d'investissement communal. Le chantier devrait débuter fin 2017 et la nouvelle crèche ouvrirait ses portes au début de l'année 2019.

#### Avenant au Plan de Cohésion Sociale

Le Collège propose au Conseil d'adopter l'Avenant au Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 qui comprend 2 nouvelles actions de collaboration.

#### Journée de l'Alimentation saine pour tous le 8 juin

La première action s'inscrit dans le cadre de la Commission « Santé-Précarité » et vise à proposer des actions de sensibilisation à l'alimentation saine pour un public fragilisé.

L'objectif est de sensibiliser le grand public, les acteurs médico-sociaux et le public fragilisé à la problématique de l'accès inégal à l'alimentation saine et aux pistes de solutions pour une alimentation équilibrée, accessible en termes de prix, de mobilité et de culture. De nombreuses études tendent à prouver que l'alimentation est un vecteur d'inégalité important.

Organisée pour la seconde année et dans la foulée de la rencontre inspirante consacrée à l'agriculture urbaine et à la transition alimentaire, cette journée vise à valoriser les actions existantes et le savoir-faire des services actifs à Liège tout en encourageant de nouveaux projets.

Tout au long de la journée du jeudi 8 juin, des ateliers, des conférences, des projections pour tous les publics sont proposés avec une approche intégrant les aspects sociaux, sanitaires, diététiques mais aussi environnementaux.

A midi, différents 21 stands d'associations proposeront des repas sains à prix modiques sur la Place X. Neujean.

Les outils et actions développés dans le futur doivent aider les plus fragilisés, à savoir s'alimenter plus sainement selon leurs moyens et leur culture.

A 20h, le film « Food Coop » de Tom Boothe qui relate l'histoire d'une coopérative accessible à tous à New-York sera projeté gratuitement à la Cité Miroir.

Les activités sont gratuites et s'articulent sur la Place X. Neujean à la Cité Miroir et à la Brasserie du Sauvenière.

Programme complet et inscription: <a href="http://www.liege.be/nouveautes/2eme-journee-de-lalimentation-saine-le-08-06-2017">http://www.liege.be/nouveautes/2eme-journee-de-lalimentation-saine-le-08-06-2017</a>

#### Relais Emploi

Partenariat entre la Ville ,le CPAS de Liège et le FOREM pour assurer avec le financement du Fonds Social Européen l'ouverture de permanences dans les quartiers de Saint-Léonard, Sainte-Marguerite et Droixhe.